



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 19966

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'harmonisation des prix des médicaments au sein de l'Union européenne. Elle a récemment été saisie d'interrogations concernant les forts écarts de prix des médicaments qui existent au sein de l'Union européenne. Le marché européen du médicament est aujourd'hui dans une position complexe entre diversité et harmonisation. Si les aspects scientifiques et techniques relatifs aux produits pharmaceutiques sont harmonisés, les modalités de fixation des prix des médicaments demeurent fortement différenciées. Aussi lui serait-il utile de connaître sa position sur cette question ainsi que l'état d'avancement de la réflexion sur l'harmonisation des prix des médicaments dans l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19966

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2008, page 2818

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)